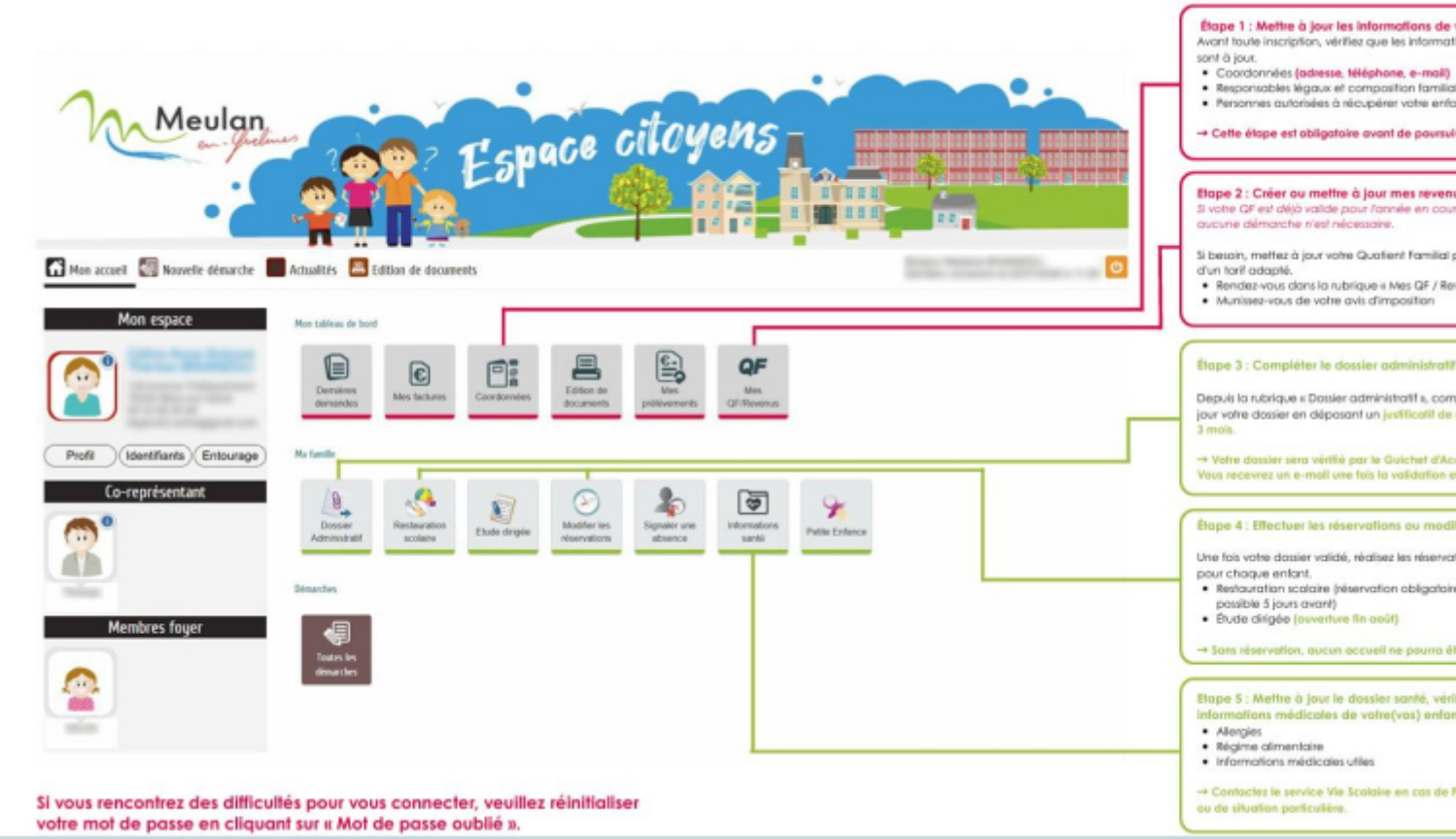
Inscriptions périscolaires : des démarches simplifiées pour les familles

Cantine, étude, accueil de loisirs : pensez à effectuer vos inscriptions en ligne pour préparer sereinement la rentrée et les différentes périodes de l'année scolaire.

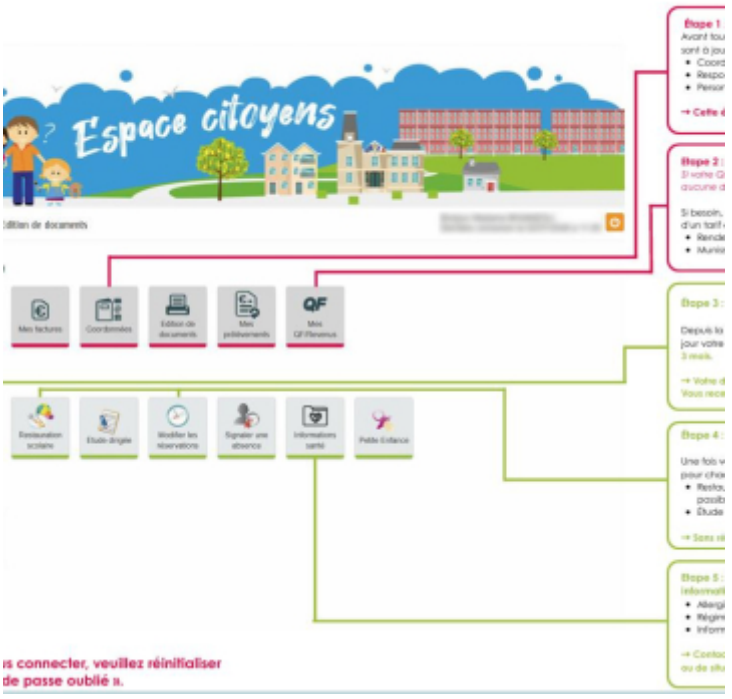


Les réservations pour la **restauration scolaire** et l'**étude surveillée** sont réalisées exclusivement sur l' **Espace Citoyens** de la Ville de Meulan-en-Yvelines. Cette plateforme permet aux familles de gérer leurs démarches, de consulter leur dossier et d'effectuer leurs paiements en toute simplicité.

Les inscriptions aux **accueils de loisirs du mercredi** et des **vacances scolaires** sont, quant à elles, assurées directement par l'**Ifac**, selon les modalités et le calendrier définis par l'organisme.

Afin de garantir la bonne organisation des services périscolaires et un accueil optimal des enfants, la Ville invite les familles à anticiper leurs démarches et à respecter les périodes d'inscription communiquées tout au long de l'année.





Infos pratiques

À retenir :

• Cantine et étude : exclusivement via l’Espace Citoyens.

• Accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires : directement auprès de l’Ifac.